

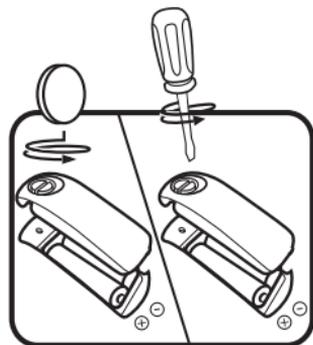
P'tite chenille®

Manuel d'utilisation

1. ALIMENTATION

1.1. INSTALLATION DES PILES

1. Avant d'insérer les piles, s'assurer que le jouet est éteint.
2. Ouvrir le compartiment à piles situé au dos de **P'tite chenille®** à l'aide d'un tournevis ou d'une pièce de monnaie.
3. Insérer 2 piles LR03/AAA en respectant le schéma qui se trouve dans le compartiment à piles.
4. Refermer soigneusement le couvercle du compartiment à piles et s'assurer que la vis est bien serrée.



1.2. MISE EN GARDE

Les piles fournies avec le produit permettent de tester le jouet en magasin mais ne sont pas des piles longue durée.

Pour des performances maximales, nous vous recommandons d'utiliser exclusivement des piles alcalines neuves. Nous déconseillons l'usage d'accumulateurs, appelés aussi piles rechargeables, car ils n'offrent pas la puissance requise.

- Ne pas mélanger différents types de piles ou d'accumulateurs.
- Seules des piles du type recommandé dans le paragraphe précédent doivent être utilisées.
- Mettre en place les piles ou les accumulateurs en respectant les polarités + et -.
- Ne pas mettre les bornes d'une pile ou d'un accumulateur en court-circuit (en reliant directement le + et le -).
- Ne pas mélanger des piles ou des accumulateurs neufs avec des usagés.
- Retirer les piles ou les accumulateurs en cas de non-utilisation prolongée.
- Enlever les piles ou les accumulateurs usagés du jouet.
- Ne les jeter ni au feu ni dans la nature.
- Ne pas tenter de recharger des piles non rechargeables.
- Enlever les accumulateurs du jouet pour les recharger.
- Les accumulateurs ne doivent être chargés que sous la surveillance d'un adulte.

Notes :

- En cas d'affaiblissement du niveau sonore ou d'arrêt des fonctions électroniques, éteindre le jouet plus de 15 secondes, puis le remettre en marche. Si le dysfonctionnement persiste, changer l'ensemble des piles avant réutilisation.
- La face intérieure du couvercle du compartiment à piles peut être munie d'une petite bande de mousse. Celle-ci permet un meilleur maintien des piles. Le compartiment à piles devra être soigneusement fermé pour éviter que de très jeunes enfants aient accès à cette bande de mousse (risque d'étouffement s'ils la portent à la bouche ou aux narines).
- Les jouets **VTech®** sont des équipements électriques et électroniques (EEE) qui, en fin de vie, feront l'objet d'une collecte sélective en vue de leur recyclage. Ainsi, afin de préserver l'environnement, **VTech®** vous recommande de retirer et jeter vos piles usagées dans les containers prévus à cet effet, puis de déposer le jouet en fin de vie dans les points de collecte mis à disposition dans les magasins ou dans votre commune.



2. POUR COMMENCER À JOUER...

2.1. MARCHÉ/ARRÊT

Déplacer le curseur **Marche/Arrêt** sur **Marche** ☀️ pour mettre en marche **P'tite chenille®**. Pour éteindre **P'tite chenille®**, placer le curseur **Marche/Arrêt** sur la position **Arrêt** 🌑.



2.2. ARRÊT AUTOMATIQUE

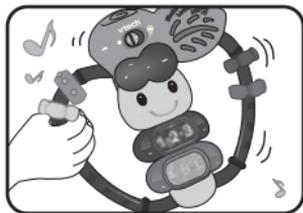
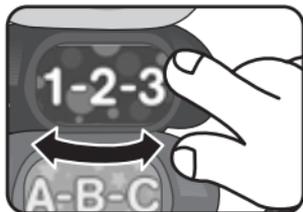
Si le jouet n'est pas activé pendant quelques secondes, **P'tite chenille®** invite Bébé à jouer. Si Bébé ne manipule toujours aucun bouton, **P'tite chenille®** s'éteint automatiquement. Pour réactiver **P'tite chenille®**, il suffit de faire tourner le bouton **ABC** ou le bouton **123**.

3. ACTIVITÉS

1. Déplacer le curseur **Marche/Arrêt** sur la position **Marche** ☀️. Un effet sonore rigolo retentit, suivi d'une petite chanson.
2. Faire tourner le bouton **ABC** pour découvrir les premières lettres de l'alphabet et entendre des effets sonores rigolos, des chansons entraînantes et de jolies mélodies.



- Faire tourner le bouton **123** pour apprendre à compter jusqu'à trois et entendre des effets sonores rigolos, des chansons entraînantes et de jolies mélodies.
- Faire tourner les boutons **ABC** et **123** en même temps pour entendre une chanson entraînante et un effet sonore rigolo.
- Secouer **P'tite chenille**® pour entendre des chansons entraînantes et de jolies mélodies.
- Des animations lumineuses accompagnent chaque manipulation de Bébé.



4. LISTE DES MÉLODIES

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| 1. Dans la forêt lointaine | 3. Vent frais |
| 2. Alouette | 4. À la claire fontaine |

5. PAROLES DES CHANSONS

Sur l'air de « Pomme de reinette et pomme d'api »

« Pomme ABC et 123,
Secoue, secoue-moi ! »

Sur l'air de « Ah ! vous dirais-je, maman... »

« Compter, jouer et chanter,
Tu vas beaucoup t'amuser ! »

6. ENTRETIEN

- Pour nettoyer **P'tite chenille**®, utiliser un linge légèrement humide. Ne pas utiliser de solvants ou de produits corrosifs.
- Éviter toute exposition prolongée de **P'tite chenille**® au soleil ou à toute autre source de chaleur.
- Entreposer **P'tite chenille**® dans un endroit sec.
- Ce jouet est fabriqué avec des matériaux résistants. Néanmoins, lui éviter les chocs contre des surfaces dures.

7. SERVICE CONSOMMATEURS

Si vous rencontrez un problème qui ne peut être résolu à l'aide de ce manuel, ou pour toute question ou suggestion que vous souhaiteriez nous soumettre, nous vous invitons à contacter notre service consommateurs.

Avant de contacter le support technique, munissez-vous des informations suivantes :

- Nom du produit et numéro de série (situé généralement à l'arrière ou sous le produit).
- Type de problème que vous rencontrez.
- Manipulation faite juste avant que le problème ne survienne.

Pour la France, la Suisse et la Belgique francophones :

Service consommateurs VTECH
VTECH Electronics Europe SAS
2-6, rue du Château-d'Eau – BP 55
78362 Montesson Cedex
FRANCE

E-mail : vtech_conseil@vtech.com

Tél. : 0 820 06 3000 (0,118€/min)

De Suisse et de Belgique : 00 33 1 30 09 88 00

Pour le Canada :

Tél. : 1 877 352 8697

Vous avez aimé ce jouet ?

Vous pouvez nous faire part de vos commentaires sur notre site Internet www.vtech-jouets.com à la rubrique « Témoignages ».

Nous lisons tous les témoignages déposés. Cependant, nous nous réservons le droit de ne pas tous les mettre en ligne en raison de contraintes matérielles ou lorsque les propos contenus dans un témoignage peuvent porter atteinte aux droits et libertés individuels.

